



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

VENDREDI 28 AOUT 2015

AVEC LA DEMANDE DE DECLASSEMENT DU LOUP, LE GOUVERNEMENT BERNE LES ELEVEURS

Mercredi 26 août 2015, le gouvernement français a rencontré la Commission Européenne afin d'obtenir le retrait du statut d'espèce strictement protégée pour le loup. Une démarche identique sera entreprise auprès du Conseil de l'Europe. FNE et la LPO déplorent ces démarches purement politiciennes qui ne changeront rien sur le terrain.

Ces agissements contre le loup sont en effet inutiles, démagogiques, inefficaces et laissent croire aux éleveurs que la situation sur le terrain serait ainsi radicalement changée. Explications.

Inutiles. Nos associations rappellent tout d'abord que le droit permet déjà de déroger à la protection et de tuer des loups en France. L'État utilise cette possibilité depuis plusieurs années maintenant, avec des plafonds annuels sans cesse croissants, et des tirs dorénavant réalisés par des chasseurs.

Démagogiques. Cette démarche du gouvernement français n'a aucune chance d'aboutir au vu des conditions concrètes de modifications de la Directive Habitats ou de la Convention de Berne. Le sachant très bien, le gouvernement fait semblant d'agir tout en s'exonérant par ailleurs de décisions plus courageuses et plus adaptées à la situation.

Inefficaces. Sans une mise en place généralisée et effective des mesures de protection des troupeaux, la régulation des populations de loup ne changera que peu de choses en termes de dommages aux troupeaux. Les troupeaux non protégés subiront encore et toujours des attaques, d'autant plus lorsque les meutes sont désorganisées. De plus, cette régulation ne résoudra en rien les problèmes structurels de la filière ovine. C'est à ces problèmes que la France doit apporter des solutions, alors que par ailleurs même avec un déclassement de l'espèce elle serait toujours tenue à l'obligation d'assurer son bon état de conservation sur notre territoire.

AGISSEZ AVEC NOUS. REJOIGNEZ-NOUS SUR FNE.ASSO.FR



Face à cela, nos associations rappellent au gouvernement que, dans le cadre de la consultation lancée par la Commission Européenne visant à savoir s'il est nécessaire ou non de revoir la Directive Habitats qui protège la biodiversité dont le loup, une grande majorité des citoyens européens ont estimé que cette réglementation efficace permet de concilier la préservation des habitats, de la faune et de la flore sauvages avec les intérêts économiques, sociaux et culturels.

On est en droit de se demander ce que sont devenus les engagements du Président de la République qui a annoncé vouloir faire de la France un pays exemplaire en matière de biodiversité, ceci alors même que projet de loi sur la biodiversité est en cours d'examen. Au lieu de ces manœuvres stériles, FNE et LPO demandent au gouvernement de mettre en œuvre les moyens et le dialogue nécessaires à la recherche des conditions d'une coexistence pérenne, définie avec tous les acteurs concernés.

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).